Promotion 2023 : que faire si…

Luxembourg, le 07 juin 2023

L'exercice "promotion 2022" est lancé et la liste des proposés à la promotion est maintenant/bientôt publiée. Fidèle à sa mission, l'USF-L vous **informe sur le cadre, les étapes et ce qu'il convient de faire si vous n'êtes pas proposé à ce stade**.

Le cadre :

Aucun système n'est parfait, l'actuel l'est encore moins que les précédents à points. Tous les syndicats s'étaient opposés à ce système, mais la Commission l'imposa. Il est important de le rappeler.

- Les DGs ont reçu leur "part du gâteau", appelée "quota par grade". Des cascades de ces quotas vers des grades inférieurs sont possibles, mais leur nombre est strictement limité et encadré ;
- Une négociation interne aux DGs s'est déroulée pour décider des "happy few" qui seront proposés par les DG. Pour faire leur choix, les DG doivent effectuer une comparaison de vos mérites (vos évaluations depuis votre dernière promotion ou votre entrée en service) en tenant compte principalement de votre rendement, de votre niveau de responsabilités et de votre utilisation des langues (dans le cadre de votre travail). Le nouveau formulaire d'évaluation cette année, n'a en théorie pas d'influence sur ces requis.
- Les Directeurs Généraux ont rencontré depuis la mi-mai des délégations de représentants du personnel, nommées par le Comité Central du Personnel, afin de procéder à une discussion et opérer un "fine-tuning" de leur proposition pour tenir compte des remarques de vos représentants.

Voici les étapes suivantes et ce qu'il convient de faire :

- La publication de la liste des proposés à la promotion est prévue pour le **15 juin 2023** et sera visible dans votre dossier de promotion dans Sysper.
- Si Sysper n'indique pas que vous serez promu, tout espoir n'est pas perdu : vous avez **5 jours ouvrables** (hors absences justifiées) pour faire appel. Les comités de promotion disposent d'un quota global de 5% pour les appels.
- Les appels seront analysés en septembre pour une décision du comité paritaire de promotion en octobre et publication de l'ensemble des promus (listes DG et comités de promotion) en novembre.

Nous sommes là pour vous aider à rédiger correctement votre éventuel appel qui doit être dûment motivé. Votre appel doit être factuel, concis, s'appuyer sur vos mérites. À l'instar de votre évaluation, il doit mettre en exergue les 3 critères essentiels cités plus haut: votre rendement, votre niveau de responsabilités, ainsi que l'usage des langues au travail ; mais aussi de tous travaux exceptionnels réalisés durant l'année de référence ou les année antérieures (depuis votre dernière promotion ou votre entrée en service).

Pour plus d'informations, consultez l'information administrative et les informations sur Intracomm :

- EXERCICE DE PROMOTION 2023 (europa.eu)
- Exercice 2023 (europa.eu)

Si vous pensez mériter d'être proposé à la promotion, contactez vos représentants directement ou contactez-nous via la boîte fonctionnelle :

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, A-C POPESCU A KYRAMARIOS	Gasperich: N. FETTAH C. PALADINO S. KARDARAS P. VAKONDIOS P. ALMA CPE3 – J. MECHIN	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON

UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu